



Jeudi 6 juin, jour du CDEN : Grève et rassemblement au Rectorat

→ Assemblée Générale à 10h, Bourse du Travail

annexe de la Bourse du travail, salle Eugène Hénaff,
29 bd du Temple (M° République ou Filles du Calvaire)

→ Rassemblement 13h 30 devant le Rectorat

Le DASEN et la Mairie de Paris convoquent pour le 6 juin un Conseil Départemental de l'Education Nationale dans le but d'acter le Projet Educatif Territorial de la mairie et par conséquent de modifier le règlement intérieur des écoles, notamment les horaires de début et de fin de la classe.

Depuis des mois, nous continuons de revendiquer :

▶ Abrogation du décret sur les rythmes scolaires

▶ Non à la mise en place

du projet parisien à la rentrée 2013

C'est ce qu'ont encore une fois réaffirmé **les 1000 présents à l'assemblée syndicale du 22 mai** qui s'est prononcée pour la grève le jour du CDEN. Dans le même temps, ils ont adopté une trame de prise de position des conseils des maîtres s'opposant à la mise à disposition des salles de classe pour les activités périscolaires (texte ci-joint).

Les enseignants ne se résignent pas !

Ils continuent de revendiquer l'abrogation du décret et sa non-mise en place à la rentrée 2013, l'Education doit rester nationale, le statut de fonctionnaire d'Etat doit être maintenu.

Attention : les déclarations individuelles d'intention de participer à la grève doivent être adressées aux ICC au plus tard lundi 3 juin au soir.